J1413
PHYSIOTHÉRAPEUTE

Emploi réglementé

Définition

Le physiothérapeute, un professionnel de santé essentiel qui joue un rôle crucial dans la réhabilitation et l'amélioration de la mobilité des patients.

- Évalue les capacités physiques des patients et établit un plan de traitement personnalisé
- Utilise des techniques manuelles ou des équipements pour soulager la douleur et améliorer la fonction
- Conseille les patients sur des exercices à pratiquer pour leur rééducation
- Collabore avec d'autres professionnels de santé pour planifier ou ajuster les traitements
- Suit l'évolution des patients et ajuste les traitements en fonction des progrès réalisés
- Promeut des pratiques de vie saines pour prévenir les blessures et améliorer le bien-être

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute, correspondant à un niveau Bac + 5. Ce diplôme est obligatoire pour exercer ce métier en France.

Certifications et diplômes :

- Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Management, Social, Soin

- Réaliser le diagnostic masso kinésithérapique à partir de tests de force musculaire et de posture
- Organiser la séance de kinésithérapie et l'adapter
- Proposer des conseils en matière de bien-être et d'hygiène de vie

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Gérer les dossiers des patients

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Concevoir un projet thérapeutique
- Poser un appareillage médical
- Prodiguer des soins paramédicaux
- Evaluer l'état physique et identifier les dysfonctionnements du patient
- Enseigner, développer des compétences

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Renseigner des documents médico-administratifs

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Détecter des contre-indications suite à des fractures, des infections osseuses et orienter le patient vers un médecin, psychologue, etc
- Utiliser des équipements de physiothérapie
- Surveiller l'évolution des traitements et ajuster si nécessaire
- Veiller au respect des normes d'hygiène et de sécurité

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Actualiser le dossier médical du patient

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Communiquer avec les patients et leurs familles
- Collaborer avec d'autres professionnels de santé

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de persévérance
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Anatomie humaine**
- Biomécanique
- Dispositifs médicaux
- Ergonomie
- Procédures d'urgence et de premiers secours
- Principes de diététique et de l'équilibre nutritionnel
- Techniques de mobilisation articulaire
- Techniques de rééducation des troubles de l'équilibre
- Techniques de strapping
- **Traumatologie**

Techniques professionnelles

- Techniques de gestion du stress
- Techniques de massage thérapeutique
- Techniques de relaxation et de bien-être

Normes et procédés

- Gestion de la douleur
- **Normes de sécurité**
- Ethique médicale

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Activités de motricité fine (dextérité...)
- Au domicile d'un particulier
- Déplacements professionnels
- En club sportif
- En contact avec du public
- Port de tenue professionnelle ou d'uniforme
- Station debout prolongée

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en journée
- Travail le dimanche
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

Lieux et déplacements

- Zone départementale
- Zone régionale

Publics spécifiques

- Adolescents
- Adultes
- Enfants
- Patients
- Personnes âgées
- Personnes en situation de handicap

Statut d'emploi

- Profession libérale
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Cabinet libéral
- Etablissement de santé

Secteurs d'activité

- Santé

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail